

ACADÉMIE DE LA GUYANE  
RECTORAT  
Place Léopold HEDER- B. P. 9281  
97392 CAYENNE CEDEX 2  
☎ 0594 27 19 00

Télécopieur : 05 94 27 21 51  
Email : maryse.michalon@ac-guyane.fr

## LE ROLE DU CORRESPONDANT EDUCATION NATIONALE DE SECURITE ROUTIERE.

### LES MISSIONS SPECIFIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE

L'action dans notre département en matière d'éducation à la sécurité routière s'inscrit dans une double perspective à la fois préventive et éducative. Prenant appui sur l'article L 312-13 du code de l'éducation **énonçant l'obligation de l'éducation à la sécurité routière dans les programmes d'enseignement**, des nouvelles mesures, qui instituent un continuum éducatif à l'école au collège, sont entrées en vigueur : ainsi, au delà de cet enseignement obligatoire, la sécurité routière, requiert une approche éducative globale, ouverte aux partenariats, tout au long du parcours scolaire des élèves.

Ces objectifs exigent une sensibilisation de toute la communauté éducative, un suivi, un accompagnement et un bilan annuel des actions conduites.

Telles sont les missions des correspondants chargés de la sécurité routière. Ils constituent un élément clef du fonctionnement du dispositif.

A l'heure où cette priorité gouvernementale prend une nouvelle dimension, il est nécessaire de rappeler leur rôle et de conforter leurs missions.

#### **1- DES MISSIONS RENFORCEES**

**Contribuer à la mise en oeuvre effective de l'éducation à la sécurité routière dans les écoles, les collèges, les lycées.**

**Coordonner les actions d'éducation et de prévention conduites sur ce thème dans l'établissement ou dans l'école.**

**Proposer des actions à conduire dans les écoles ou les établissements et des actions de formation initiale et continue à destination des équipes pédagogiques chargées de l'éducation à la sécurité routière.**

Il convient non seulement d'être attentif à l'attente des enseignants mais également de les solliciter dans un souci de coordination des actions locales et de complémentarité de compétences.

## 2- UN ROLE ESSENTIEL AU SERVICE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ROUTIERE

Partie intégrante du cursus des élèves, l'éducation à la sécurité routière comporte plusieurs volets qui sollicitent l'implication des correspondants de sécurité routière.

### La préparation aux attestations scolaires de sécurité routière

La préparation et la mise en oeuvre des attestations scolaires de sécurité routière, APER dans le primaire, ASSR 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> niveau au collège, (circulaire du 25 octobre 2002).

Ces textes traduisent la volonté de prendre en compte, tout au long de la vie, l'ensemble des formations reçues. Ainsi, les attestations scolaires de sécurité routière délivrées au collège sont désormais exigées pour la conduite des cyclomoteurs et pour l'inscription au permis de conduire.

### L'éducation à la prévention des risques

Le ministre chargé de l'enseignement scolaire a rappelé, lors de sa communication en conseil des ministres du 2 avril 2003, l'importance d'une éducation à la sécurité comme vecteur de la responsabilité des jeunes, à la fois dans le dispositif de préventions des risques et dans celui de l'engagement.

Nombre d'écoles, de collèges et de lycées ont développé des actions sur le thème de la sécurité routière dans le cadre de leur projet d'école ou d'établissement. Pour impulser ou conforter cette démarche, les correspondants sécurité apporteront aux équipes éducatives conseil, information sur les ressources disponibles.

Dans cette perspective, **ils font remonter** à la **Cellule Sécurité Routière du rectorat** un recensement des projets et actions réalisées ou en cours de réalisation dans le cadre de la politique menée contre l'insécurité et la violence routières.

Leur rôle de coordonnateur et de relais doit trouver sa place, au mois de septembre de chaque année lors de la **Semaine nationale de sécurité routière**. Moment fort de l'implication des différents acteurs et partenaires.

La relation forte avec les différents partenaires mobilisés autour de cette priorité gouvernementale, mais aussi la nécessaire cohérence et continuité de l'éducation à la sécurité à tous les niveaux d'enseignement appellent un travail en réseau des correspondants sécurité routière au sein de l'académie.